

DISPOSITIF PASSERELLE
bilan qualitatif et quantitatif
2018

ESMS de rattachement : ARSEA - IMP LES CATHERINETTES
Etablissement scolaire d'implantation : ECOLE ELEMENTAIRE SAINT NICOLAS
Date d'ouverture : 28-sept-15

Nombre de places : 6 jeunes en attente d'une place en IME, porteurs d'un trouble du spectre autistique + déficience intellectuelle

Nombre d'enfants accueillis dans l'année : 6

	Nb	%
Nombre total d'enfants accompagnés durant l'année	6	100%
<i>Dont à temps complet</i>	<i>6</i>	<i>100%</i>
<i>Dont par demi-journées/5 jours par semaine</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>
<i>Dont accueil séquentiel</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>

DESCRIPTION DE L'ADAPTATION DE L'ACCUEIL AUX BESOINS DES ENFANTS

Après 3 années de fonctionnement, le dispositif s'est consolidé et propose une prise en charge adaptée aux enfants TSA avec des professionnels formés et expérimentés :

- 1 enseignante spécialisée titulaire du CAPA-SH option D
- Une psychologue du développement (0,10 ETP) formée à l'ADI R/ADOS, PEP-R, TCC ;
- Une éducatrice spécialisée (1 ETP) formée à TEACCH ;
- Une AVS ayant pu bénéficier des formations internes
- une orthophoniste (0,20 ETP) formée Makaton, PECS et DNP (Dynamique Naturelle de la Parole)
- Un psychomotricien (0,10 ETP)

Ces compétences spécifiques permettent :

- la confirmation de diagnostics TSA (passation d'ADI, ADOS, consultation médicale et réunion pluridisciplinaire)
- des évaluations psycho-éducatives conjointes éducatrice/psychologue pour adapter le projet aux possibilités d'apprentissage de l'enfant et évaluer les bénéfices des prises en charge
- la mise en place d'un atelier d'habiletés sociales IME/ULIS co-animé par l'éducatrice et la psychologue,
- la mise en place et l'élaboration d'outils de communication adaptés par l'orthophoniste dont un atelier Makaton ainsi que des prises en charge orthophoniques individuelles + mise en place de l'outil Proloquo2Go pour un élève au sein de la famille et en classe.
- la mise en place d'un atelier Makaton et d'un atelier DNP, animés par l'orthophoniste.
- D'un atelier motricité/parcours moteurs
- L'utilisation d'un espace TEACCH.
- La collaboration avec les intervenants et thérapeutes libéraux (orthophonistes libéraux, intervenants ABA) afin de garantir la cohérence dans la prise en charge globale de l'enfant.
- La mise en place et la poursuite du projet scolaire de chaque enfant.

L'utilisation des infrastructures de l'IME les Catherinettes permet aux enfants de s'approprier progressivement les lieux et de bénéficier :

- des repas (servis par l'Alsacienne de Restauration) adaptés aux particularités des enfants avec TSA (dissociation des plats, féculents de substitution si besoin, texture, etc.).
- des salles spécifiques de prise en charge thérapeutique (Salle d'orthophonie pour l'Atelier d'habiletés sociales, salle de psychomotricité pour l'atelier motricité).
- de la cour de récréation et de ses installations de jeux (lors de la pause méridienne), qui permet de développer des relations avec les enfants de l'IME et partager des temps de jeux dans un environnement sécurisé.
- d'activités hebdomadaires avec les enfants de l'IME autour du chant et de la danse et de spectacles.

Un accent est mis sur l'ouverture vers l'extérieur avec :

- La participation à un cycle de piscine au centre nautique Waltz.
- L'utilisation des gymnases municipaux.
- Des sorties à des spectacles (salle Europe, CDE, Théâtre...)
- Des sorties dans la nature environnante.

Des échanges avec l'école Saint Nicolas se poursuivent à travers :

- La pratique des activités sportives en partenariat avec l'ULIS école.
- Le partage de temps de récréation communs.
- La participation aux événements de l'école.
- L'inclusion ponctuelle mais régulière dans la classe de CM1/CM2 pour 2 élèves (pas en même temps).

Une collaboration soutenue avec les familles qui permet dès l'admission en classe passerelle de préparer l'intégration en IME (visite d'établissement, rencontre avec les professionnelles de l'établissement et l'équipe médicale). Sont ensuite proposés :

- un soutien individualisé à travers des rencontres régulières pour accompagner les demandes, conseiller, soutenir et proposer des outils si nécessaire.
- Un lien constant avec l'équipe à travers un cahier de liaison, un cahier de classe et un cahier de vie (semaine/week-end : photos, dessins, commentaires, etc...). Les parents contactent aussi facilement et rapidement l'équipe grâce au téléphone portable de la classe (sms, messages vocaux).
- des bilans individualisés avec chaque famille qui permettent de faire le point sur l'évolution de leur enfant mais également de travailler avec les parents dans une logique de coéducation sur leurs éventuelles difficultés, leurs attentes, leurs représentations, etc.
- des formations à destination des parents proposés par l'IME : programme de psychoéducation, Makaton.
- des soirées à thèmes proposés par l'IME (orientation, vie affective, etc.)

DISPOSITIF PASSERELLE
bilan qualitatif et quantitatif
2018

	Nb		%	
	Déficiences principales	Déficiences associées	Déficiences principales	Déficiences associées
Déficiences intellectuelles	6		100%	0%
TSA		5	0%	83%
TDAH		1	0%	17%
Autres types de déficiences			0%	0%
TOTAL	6	6	100%	100%

Âges des entrants (entrées du 1/01 au 31/12)

Classes d'âge	Nb	%
5 - 6 ans	0	#DIV/0!
7 - 10 ans	0	#DIV/0!
11 - 15 ans	0	#DIV/0!
TOTAL	0	#DIV/0!

Sorties du dispositif

	Nb	%
admission à l'IME de rattachement	1	100%
orientation un autre IME	0	0%
autre PEC	0	0%
Retour en famille (famille naturelle ou famille d'accueil)	0	0%
TOTAL	1	100%

Durée moyenne de séjour/d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année (en nombre de jours, y compris les accueils temporaires) (ANAP 2Pr6.5)	650
Nombre de sorties définitives dans l'année (y compris les accueils temporaires)	1
Nombre d'admissions par an	0
Somme des durées d'accompagnement pour les personnes définitivement sorties dans l'année (écart en nombre de jours entre admission et sortie) Calcul automatique à partir de la saisie dans l'onglet Calcul durée moy.	650
Pour les entrants dans l'année : Délai moyen entre la "date de début des prestations accordées"(notification) et la "date d'admission dans la structure" Calcul automatique à partir de la saisie dans l'onglet Calcul durée moy.	#DIV/0!

Transports

	Nb	% sur tot. acc.
COMPAGNIE PRIVEE	6	100%
Transport en commun	0	0%
Par leur propre moyen (marche, vélo, parents...)	0	0%

DISPOSITIF PASSERELLE
bilan qualitatif et quantitatif
2018

Interventions paramédicales

	séances individuelles		séances collectives	
	Nb	% sur tot. acc.	Nb	% sur tot. acc.
psychologue (en bilans individuels)	6	100%	6	100%
psychomotricité	6	100%	6	100%
orthophonie*	4	67%	6	100%
autres (à préciser)		0%		0%

Orthophonie :2 ateliers collectifs (atelier Trouble alimentaire / atelier Makaton)

* : 2 enfants suivis par une orthophoniste libérale

Temps collectifs à l'IME

	Nb	% sur tot. acc.
REPAS (45 minutes) 4 fois par semaine	6	100%
REPAS (45 minutes) moins de 4 fois par semaine	0	0%
récréation 45 minutes 4 fois par semaine	6	100%
récréation 45 minutes moins de 4 fois par semaine	0	0%
atelier d'habiletés sociales 1 fois par semaine 45 minutes (avec 3 enfants de l'IMP)	1	17%
participation à la soirée de clôture (soirée jeux en familles)	6	100%

Partenariats

1. Partenariats institutionnels de fait

- MDPH : validation des notifications et des admissions
- Education Nationale, ARS, Mairie de Colmar, ARSEA par l'IME Les Catherinettes

2. Partenariat avec les familles : développé dans le chapitre 1

3. Partenariat avec les établissements en amont

* Invitation aux PPS des établissements concernés et thérapeutes libéraux

4. Partenariat avec les thérapeutes libéraux en charge des enfants :

- Ergothérapeute (Madame Bolon Weber),
- Orthophoniste (Madame Coté)
- Intervenant ABA (Mme Lazennec, éducatrice spécialisée ABA)

5. Partenariat avec les sociétés de transport :

Société Ulysse

Evaluation des objectifs pédagogiques / volet Education Nationale

Annexe jointe format publisher

COMMENTAIRES SUR LA REALISATION DES OBJECTIFS DU DISPOSITIF, POINTS FORTS, POINTS FAIBLES :

Les points forts de ce dispositif :

- Une prise en charge adaptée qui prépare chaque enfant et les parents à une intégration en IME qui est en adéquation avec les moyens financiers, matériels et humains alloués.
- Une évolution continue de l'offre de soins et d'accompagnement éducatifs.
- Des objectifs d'accompagnement ambitieux en lien avec les RBPP en vigueur et les prérogatives actuelles (logique de parcours, inclusion, une solution adaptée dans l'attente d'une place en IMP, etc.)
- Une équipe avec des compétences répondant aux besoins des enfants présentant des TSA et qui bénéficie des formations proposées par l'établissement.
- La mise à disposition des infrastructures de l'IME les Catherinettes qui permet aux enfants de s'approprier progressivement les lieux et de bénéficier d'une offre accrue de service.
- Une collaboration soutenue avec les familles
- La proximité géographique des deux structures (IME et école élémentaire Saint-Nicolas) qui facilite les échanges et la collaboration.
- Une collaboration efficiente entre l'ARSEA et l'Education nationale.

Difficultés à prendre en compte :

- un taux de remplissage sur l'année à 97% (une place de libre sur les deux derniers mois de l'année) qui s'explique par l'incertitude quant à la poursuite du dispositif.
- Turn-over limité par l'absence de place disponible à l'IME les Catherinettes et sur les autres IME du territoire.
- L'inclusion en milieu ordinaire n'est pas en adéquation directe avec les objectifs initiaux fixés au cahier des charges du dispositif : il ne faut pas donner aux parents l'illusion que leur enfant va réintégrer à terme le milieu ordinaire alors que l'objectif initial est de préparer à l'admission en établissement spécialisé.
- **Remise en question du financement des transports par le Conseil Départemental en début d'année scolaire.**

Conclusion et perspectives :

Le dispositif a répondu au cahier des charges initial. Il a permis à 11 enfants d'être admis à l'IME et qui ont bénéficié d'une intégration progressive et adaptée au sein de l'établissement, cela sans rupture de parcours.

Le travail engagé avec les familles paraît également porteur, en apportant soutien, accompagnement et préparation, en instaurant une relation de confiance bénéfique à la cohérence et, une participation active à la prise en charge globale de leur enfant.

Cependant, le manque de place en établissement spécialisé rend difficile de tenir ce rôle de « passerelle ». 4 élèves sont dans la classe depuis plus de 2 ans. 1 élève est arrivé il y a plus d'un an. 1 seul départ (pour une admission à l'IME des Catherinettes) en 2018. 1 autre départ pour l'IME est prévu en février 2019. 1 admission en janvier 2019.

La question se pose du devenir des enfants actuellement accueillis dans le dispositif. Où vont-ils aller si la classe ferme ? Peut-on accueillir encore des enfants dans cette situation d'incertitude concernant l'avenir du dispositif ?

Et comment agir pour favoriser l'inclusion en milieu ordinaire lorsque la seule perspective est d'intégrer le milieu spécialisé ?

Perspectives :

La transformation de cette classe en Unité d'Enseignement Externalisée au sein de l'école permettrait de lever ces ambivalences et de créer un véritable lien entre le milieu ordinaire et le milieu spécialisé. Cela permettrait d'augmenter l'effectif d'enfants accueillis dans la classe et favoriser l'inclusion dans le milieu ordinaire pour des enfants actuellement à l'IME dont le projet scolaire serait en adéquation.